

Questions orales

M. MacEachen: ... que la situation économique justifiait un investissement considérable de l'ordre de 15 milliards de dollars. Les gouvernements du Canada et de l'Alberta ont collaboré et fait de leur mieux pour appuyer et faciliter la réalisation de ce projet. L'annulation du projet s'est faite en deux temps; tout d'abord, un certain nombre de participants au consortium se sont retirés de l'entreprise, puis à la fin de la semaine dernière, les entreprises privées qui s'intéressaient encore au projet ont abandonné la partie malgré l'aide considérable que les gouvernements du Canada et de l'Alberta s'étaient engagés à leur accorder.

M. Shields: Le secteur privé n'a pas confiance en vous.

M. MacEachen: Par conséquent, je ne crois pas que le député ait raison de parler d'émotions vives suscitées par le gouvernement du Canada. Le projet a été annulé parce que le secteur privé en a décidé ainsi, compte tenu de la situation économique internationale.

LES IMPÔTS DES INDUSTRIES DU SECTEUR ÉNERGÉTIQUE DE
L'ÉCONOMIE

M. Harvie Andre (Calgary-Centre): Madame le Président, j'ai une question supplémentaire à poser également au ministre des Finances. Le ministre sait que la principale raison de la mort du projet Alsands, après celle du projet de Cold Lake comme de nombreux autres grands projets énergétiques, c'est le Programme énergétique national, et plus spécialement les nouvelles taxes onéreuses qu'il comporte. Le gouvernement albertain, inquiet pour la santé de ce secteur, a réduit le montant de ses redevances. Mais quand on lui a demandé si le gouvernement fédéral emboîterait le pas, le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources a répondu qu'il s'agissait d'une question de fiscalité et que cela relevait donc du ministre des Finances.

Maintenant que le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources permet au ministre des Finances de partager la responsabilité du PEN—ce qui est bien compréhensible parce qu'elle est assez lourde à porter—est-ce que le ministre des Finances va effectivement réduire ces nouvelles taxes onéreuses, pour redonner un peu de nerf à cette industrie qui pourrait devenir le moteur de la croissance économique future?

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et ministre des Finances): Madame le Président, le député demande si le gouvernement du Canada a l'intention de réaménager les impôts pour augmenter les ressources d'autofinancement du secteur énergétique. Le député doit savoir que les raisons données par le président de Shell pour mettre fin à ce projet n'ont rien à voir avec des difficultés de cet ordre. Elles se fondaient sur une évaluation des taux d'inflation à moyen et à long terme, de la demande de pétrole et de l'incertitude régnant sur l'évolution future des prix pétroliers.

● (1425)

M. Clark: Personne ne vous croit, Allan.

M. MacEachen: Je ne crois donc pas, madame le Président, que le remède indiqué par le député convienne à la conjoncture. Le chef de l'opposition dit que personne ne me croit.

M. Nielsen: Personne n'a confiance en vous.

M. MacEachen: Peut-être le chef de l'opposition croira-t-il le président de Shell, qui a invoqué ces raisons en annonçant l'abandon du projet.

M. Andre: Madame le Président, il serait préférable que le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources partage ces responsabilités avec quelqu'un qui connaisse un peu le secteur énergétique.

M. Chénier: Pas vous en tout cas.

ON DEMANDE QUE LE MINISTRE EXAMINE LA POSSIBILITÉ DE
RÉDUIRE LES TAXES

M. Harvie Andre (Calgary-Centre): Madame l'Orateur, j'ai une question supplémentaire. Le ministre sait très bien que les dernières taxes sur le pétrole et le gaz résultent principalement de l'annulation du projet de Cold Lake, de l'expansion de Syn-crude, de la suspension du projet Alsands et de bien d'autres, dont des projets de développement pétrochimiques d'où Shell s'est retirée parce que le Programme énergétique national a restreint ses moyens de financement. C'est ainsi que des milliards de dollars d'investissement se sont envolés. Et des centaines de milliers d'emplois ont été perdus parce que ces entreprises ne peuvent investir, écrasées qu'elles sont de taxes trop lourdes.

Si le ministre peut être convaincu—et nous voulons lui prouver qu'une réduction de ces taxes non seulement ne coûterait rien au gouvernement mais lui procurerait des recettes accrues du fait des impôts que devraient payer les centaines de milliers de Canadiens qui seraient réembauchés, sans compter la diminution des prestations d'assurance-chômage—le ministre voudrait-il examiner ces arguments, nous permettre d'espérer que ces taxes pourraient être réduites pour redonner ainsi quelque vigueur à ce secteur d'activités qui, chacun en convient, pourrait sortir l'économie du marasme où elle s'enlise à l'heure actuelle.

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et ministre des Finances): Madame le Président, je répondrai en deux points à la question du député.

M. Nielsen: Non et non.

M. MacEachen: Je rappellerai d'abord que dans d'autres pays dont les États-Unis, la France et le Venezuela, des projets énergétiques d'envergure ont été annulés ou reportés à cause de l'incertitude créée par les cours mondiaux et l'inflation. Il est à la fois injuste et inexact d'attribuer toutes les difficultés que notre industrie éprouve au Programme énergétique national comme si ce dernier pouvait se faire sentir aux États-Unis, en France ou au Venezuela.

M. Clark: Dans quelle mesure vous sentez-vous responsable Allan?